

# ACCUEIL DE LOISIRS

## LES MERCREDIS



## " Sport & hiver "



**Du 8/01/2020 au 19/02/2020**



6 / 12 ans



Accueil de loisirs Simone Veil  
43 route de Romagny, 74100 Annemasse

Une bonne résolution pour cette nouvelle année, soyons sportif ! Pendant ces quelques semaines on part découvrir notre région en hiver.

Visites, découvertes, pratiques sportives ou artistiques, c'est un programme bien chargé qui nous attend...



## Mercredi 8 janvier

- Jeux sportifs
- VISITE : Caserne des pompiers & interviews
- Emission de radio sur la caserne



## Mercredi 5 février

- SORTIE : Ski de fond
- *Plateau des Glières*



## Mercredi 15 janvier

- Activités manuelles
- SORTIE : Luge



## Mercredi 12 février

- Cuisine : Pancakes
- Multisports



## Mercredi 22 janvier

- Grand jeu



## Mercredi 19 février

- Flyrugby
- Laser Game 10/12 ans



## Mercredi 29 janvier

- VISITE : Musée Olympique
- *Lausanne*



## AFFAIRES PERSONNELLES

Les vêtements des enfants ainsi que toutes les affaires amenées à l'accueil de loisirs doivent être marqués à leur nom.

Pensez à prévoir dans un sac à dos les affaires adaptées à l'activité :

- **affaires de neige** : bonnet, gants, écharpe, combinaison, chaussettes épaisses, après-ski, lunettes de soleil (+rechange)
- **affaires de baignade** : maillot de bain, serviette, chapeau, crème solaire, lunettes de soleil (+rechange)

*RAPPEL : La MJC n'est pas responsable en cas de perte ou de vol des effets personnels des enfants présents à l'accueil de loisirs. Nous vous recommandons de ne pas leur confier d'objets de valeurs ou de vêtements neufs.*



## FONCTIONNEMENT, TRANSPORT

Pour l'accueil des mercredis, les inscriptions se font en **journée complète** ou en **demi-journée** (repas inclus).

Les enfants déjeunent au restaurant scolaire de l'école Camille Claudel ou avec des pique-niques complets pris en extérieur lors des sorties.

Vous devez impérativement amener et récupérer votre enfant auprès des animateurs (autre que le responsable légal : obligation de présenter une décharge de responsabilité signée par le responsable légal).

- Pour l'accueil en demi-journées, les horaires sont les suivants :

MATINÉE 7h30-9h & 13h15

APRÈS-MIDI 11h30 & 17h-18h

Arrivée au centre uniquement.

- Pour l'accueil en journée, un système de transport en car est organisé :

Arrêts de car Perrier OU arrêt de car Centre OU arrivée directe au centre de loisirs.

*Choix à l'inscription entre ces 3 lieux d'accueil (un lieu unique, matin ET soir).*



	Accueil du matin	Accueil du soir
<b>PERRIER</b> <i>Espace Jeunes, place J. Jaurès</i>	7h30-8h05	17h30-18h00
<b>CENTRE VILLE</b> <i>MJC site Centre, 3 rue du 8 mai</i>	7h30-8h15	17h15-18h00
<b>ACCUEIL DE LOISIRS</b> <i>43 route de Romagny</i>	7h30-9h00	17h00-18h00



## SANTÉ

La fiche sanitaire est à remplir à l'inscription et à mettre à jour si changements médicaux. Les **allergies et régimes alimentaires** doivent être renseignés.

Afin d'accueillir au mieux votre enfant, pensez à vous rapprocher de la direction pour discuter des particularités médicales.

*Tout traitement doit être accompagné d'une ordonnance médicale. Aucun médicament ne sera délivré sans l'accord d'un médecin.*



## INSCRIPTIONS

Documents obligatoires à fournir à l'inscription :

- Fiche de renseignements complétée, à jour et signée
- Fiche d'inscription complétée et signée
- Justificatif de domicile
- Copie des pages de vaccinations du carnet de santé
- Copie de l'attestation du quotient familial
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Copie de la CNI ou passeport de l'enfant ET de l'adulte + formulaire de sortie de territoire signé

*ATTENTION  
Les dossiers  
incomplets ne  
seront pas  
étudiés!*

Frais d'adhésion annuelle : 6€/enfant

Modalités d'inscription :

- Règlement total à l'inscription pour garantir la réservation ; pas de pré-inscription
- Inscription à l'accueil MJC uniquement (pas d'inscription par téléphone)
- Les inscriptions à la journée sont prioritaires
- **Date limite des inscriptions : 1 semaine avant, dans la limite des places disponibles**

Annulation/remboursements : toute réservation est définitive.



## TARIFS

### 1/2 journée \*

### 1 journée

Quotien Familial	Commune Annemasse	Commune Hors Annemasse	Commune Annemasse	Commune Hors Annemasse
0 à 800 €	11 €	12 €	14 €	15 €
801 à 935 €	14 €	15 €	16 €	17 €
+ 935 €	18 €	20 €	20 €	22 €

\* matin ou après-midi, repas toujours inclus